



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RELATIF A L'ATTRIBUTION DES ZONES RESERVEES A LA STRUCTURATION DE
L'ACTIVITE DU CHARBON DANS LA PROVINCE DE JERADA

Dans le cadre du processus de structuration de l'activité charbonnière dans la Province de Jerada, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), visant à sélectionner des sociétés répondant aux conditions requises, en vue de réaliser des travaux de recherche de produits de mines. Le présent AMI porte sur douze (12) zones minières à la Province de Jerada, d'une superficie de 16 km² chacune.

- Les candidats peuvent retirer le dossier complet de l'AMI sous format papier auprès de la Direction Provinciale – Département de la Transition Énergétique de Province de Jerada sis à Siège 150 CDM, Jerada
- Les dossiers des offres doivent être déposés contre accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Département de la Transition Énergétique à Oujda, sise Boulevard des Forces Armées Royales- Oujda, conformément aux dispositions du règlement de l'AMI.

Date limite de dépôt des offres : 17 juillet 2026 à 16h30. (après prolongement)

